



Communiqué de presse
Le 1^{er} juin 2009

Artisans : six raisons pour bien choisir vos députés européens

Les élections européennes se dérouleront du 4 au 7 juin 2009 dans les 27 Etats de l'Union européenne – le 7 juin en France. Elles offrent, notamment aux artisans, l'occasion de désigner les représentants qui agiront en leur nom pendant 5 ans au Parlement européen et interviendront sur les principales orientations et décisions de l'Union européenne pour l'artisanat.

Les Chambres de métiers sensibilisent leurs ressortissants à l'importance du scrutin pour leur secteur d'activité. Elles diffusent par exemple sur leurs sites internet un mémorandum qui présente les attentes de l'artisanat français auprès des candidats à la députation. D'autre part, un document intitulé « Six raisons pour bien choisir vos députés européens » est proposé en téléchargement et mis à la disposition du public dans les espaces d'accueil consulaires.

www.cm-bordeaux.fr

Contact : Ludovic Groult
Responsable communication
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde
T : 05 56 999 134 – M : 06 81 31 67 73
M : 06 81 31 67 73